



Créteil, le 15 mars 2020

Chers étudiants,

Suite aux décisions prises par le Président de la république et au regard des recommandations faite hier dans la soirée, l'Université sera fermée au public à partir du lundi 16 mars. Aussi, en tant qu'étudiants, vous ne pouvez plus accéder aux locaux de l'université à compter de cette date. Il est aussi à noter que les formations se déroulant en dehors des locaux de l'UPEC, chez nos partenaires, peuvent avoir lieu. Par conséquent, vous ne pourrez pas suivre les cours en présentiel comme à votre habitude pour une durée indéterminée. Il nous est demandé de tout mettre en œuvre pour vous assurer une continuité pédagogique et administrative. Aussi pour finir ce semestre, il reste théoriquement 4 semaines de cours. Nous allons donc mettre en place les procédures les plus efficaces possibles pour que la fin de ce semestre se déroule dans les meilleures conditions possibles.

## Organisation logistique

La plateforme EPREL reste à ce jour notre meilleur outil pour échanger avec vous. Aussi, nous vous demandons expressément d'activer votre adresse mail universitaire si ce n'est pas encore fait. Il est important de noter que toutes les informations liées à la poursuite de votre formation passeront par ce canal de diffusion.

Nous avons demandé à vos enseignants d'inscrire leur cours sur EPREL avec des intitulés explicites (par exemple « SESS-L1-groupe-matière-prof ») pour que vous puissiez vous y retrouver plus facilement. Par contre, il est possible que vous receviez un grand nombre de mails lors des prochains jours de la part des enseignants car les outils informatiques à notre disposition ne nous permettent pas de configurer, dans les délais impartis, les groupes TD. Aussi de nombreux mails seront envoyés à l'ensemble de la promotion dont vous faites partie. Il a été demandé aux enseignants de préciser, dans l'objet et le corps du mail, le groupe auquel ils s'adressent.

Les enseignants vont donc organiser des cours en distanciel de plusieurs manières. Ils auront la charge de vous contacter et de vous informer des modalités mises en place au plus vite.

Des classes virtuelles, dispositif que vous n'avez pas l'habitude d'utiliser, seront probablement utilisées par les enseignants. Pour accéder à ces dernières, il vous faudra vous connecter dans le cours concerné sur EPREL à l'heure indiquée. Puis vous devrez cliquer sur « classe virtuelle » dans le bandeau latérale sur la gauche de votre fenêtre avant de suivre les instructions pour finaliser votre connexion ([tutoriels](#)).

Si vous rencontrez des difficultés pour accéder aux cours en ligne, merci de nous contacter afin que nous essayions de trouver des solutions le plus rapidement possible.

## Emploi du temps

De manière à structurer votre temps de travail, nous prenons la décision de « figer » l'emploi du temps actuel. Aussi les créneaux restent inchangés et ils seront convertis en cours en distanciel. Je vous demande de respecter ces derniers aussi scrupuleusement que possible. La même demande a été faite auprès des enseignants du département. Je vous rappelle que vous êtes toujours assujettis à vos obligations liées à votre statut d'étudiant (présences, rendu des devoirs, etc...).

Nous avons pris la décision d'annuler les cours de la semaine prochaine jusqu'à mercredi inclus pour laisser le temps aux enseignants de vous contacter pour indiquer les modalités retenues pour organiser leurs cours.

## Les évaluations

A ce jour, plusieurs cas de figures se posent à nous :

- Pour les CC : ils seront organisés par les enseignants sous différentes formes (devoirs maison, questionnaires en ligne sur EPREL, vidéo-conférence, capsule vidéo à rendre, dossier à remettre en ligne, etc...). Chaque collègue fonctionnera comme il le souhaite et pourra si nécessaire faire évoluer les modalités d'évaluation par rapport à ce qu'il avait annoncé au début du semestre.
- Pour les CT et les rattrapages : pour le moment aucune décision de report n'est actée. Aussi, sauf information contraire donnée par la direction du département, nous conservons le calendrier indiqué.

## Stages

Cette période est également celle des départs en stage dans certaines formations. Plusieurs cas de figures se présentent pour les étudiants :

- Ceux déjà en stage : si la structure poursuit son activité, les étudiants peuvent poursuivre leur stage normalement.
- Ceux qui vont partir en stage et dont la convention est déjà signée : les mêmes mesures que pour le point précédent s'appliquent.
- Ceux qui n'ont pas encore finalisé leur convention de stage : des modalités alternatives de traitement, validation et signature de leur convention leur seront données en début de semaine prochaine par l'administration. Naturellement, nous vous tiendrons informés.

La rapidité de mise en place de ces mesures se fera en fonction des moyens humains dont nous disposerons dans nos services administratifs.

**Attention les modalités évoquées ci-dessus sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité nationale. Nous vous tiendrons informés aussi rapidement que possible. Merci de consulter régulièrement le fil d'actualités de vos pages de scolarité et vos boîtes mails Upec.**

# Points de vigilance

Voici quelques points sur lesquels je vous demande la plus grande vigilance :

- Vous ne devez en aucun cas (sauf autorisation du directeur de l'UFR ou de ma part) venir dans les locaux de l'UPEC. Aucun personnel, enseignant comme administratif, ne vous recevra et ne répondra à vos demandes. Cette information est en fait une injonction, vous l'aurez bien comprise.
- Vos enseignants se retrouvent, comme vous, dans une situation plus qu'inconfortable et ils doivent s'adapter, en peu de temps, à de nouvelles modalités d'enseignement. Aussi, si certains cours ont du retard ou ne se déroulent pas comme prévu, je vous fais confiance pour agir avec bienveillance.
- Les services administratifs sont aussi lourdement impactés par cette crise et ils vont devoir fonctionner en effectif réduit malgré une charge de travail qui elle va augmenter. Aussi, vous ne devez les contacter personnellement qu'en cas d'urgence. Je vous demanderai donc de faire remonter aux étudiants responsables de groupe, les questions que vous vous posez et ils se chargeront de les contacter une fois qu'ils auront centralisé une grande partie de vos demandes. Cela évitera d'avoir un trop grand nombre d'interlocuteurs. Si nous constatons des abus, des mesures plus contraignantes pourraient être mises en place.

La crédibilité de notre formation suppose que nous gardions une exigence aussi bien sur les enseignements que nous vous proposons qu'au travers des attentes et des compétences que vous devez valider. Aussi nous attendons de votre part, une grande rigueur dans votre travail et dans votre investissement. Travailler seul et loin de son lieu de formation est une épreuve et nous vous savons capables de la surmonter. Cela ne sera facile pour personne mais si chacun fait preuve de rigueur et accepte de changer ses habitudes, nous surmonterons cette crise ensemble.

Sachez que vous pouvez compter sur les équipes enseignantes, administratives et sur les membres de la direction pour vous épauler autant que possible.

Je vous remercie à nouveau pour votre compréhension et pour votre implication.

**Sébastien Lacroix**



**Directeur du département Sciences de l'éducation et sciences sociales**  
**UFR SESS STAPS**  
Université Paris est Créteil